SUD FORMATIONS SANTÉ



RECUEILLIR ET FORMALISER LES DIRECTIVES ANTICIPÉES DANS LE DOMAINE SANITAIRE

Public
Tous professionnels exerçant auprès de publics en situation de handicap mental

Pré-requis
Aucun

Modalités
Présentiel

Durée
2 jours – 14 heures

DATES & LIEUX

A définir dans vos locaux

INTERVENANTS

Sandrine RIART
Formatrice, Psychologue

VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

TARIFS

Nous consulter

DAP087

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

JOUR 1 : FONDEMENTS LÉGAUX ET RECUEIL DES DIRECTIVES ANTICIPÉES

- Matinée :
  - 9h00-9h30 : Accueil et introduction au programme
  - 9h30-10h30 : Cadre légal des directives anticipées (Loi Leonetti, Loi Claeys-Leonetti)
  - 10h30-10h45 : Pause-café
  - 10h45-12h30 : Techniques de communication pour aborder les directives anticipées avec les patients
- Après-midi :
  - 13h30-15h00 : Recueil des directives anticipées : entretien avec le patient
  - 15h00-15h15 : Pause
  - 15h15-17h00 : Mise en pratique : simulations d'entretiens

JOUR 2 : FORMALISATION ET INTÉGRATION DANS LA PRISE EN CHARGE

- Matinée :
  - 9h00-10h30 : Formalisation écrite des directives anticipées
  - 10h30-10h45 : Pause-café
  - 10h45-12h30 : Cas pratiques : rédaction de directives anticipées
- Après-midi :
  - 13h30-15h00 : Intégration des directives anticipées dans la prise en charge globale du patient
  - 15h00-15h15 : Pause
  - 15h15-17h00 : Bilan, échanges et perspectives

RÉSULTATS ATTENDUS

- Cette formation vise à doter les professionnels du domaine sanitaire des compétences nécessaires pour aborder, recueillir et formaliser les directives anticipées, contribuant ainsi à une prise en charge respectueuse et conforme aux droits des patients en fin de vie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre légal et éthique entourant les directives anticipées
- Maîtriser les techniques de recueil des volontés des patients
- Savoir formaliser les directives anticipées de manière claire et conforme à la réglementation
- Faciliter le dialogue avec les patients et leurs proches sur le sujet des directives anticipées
- Intégrer les directives anticipées dans la prise en charge globale du patient

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques interactifs / Études de cas concrets / Simulations d'entretiens / Cas pratiques de rédaction de directives anticipées / Échanges et débats

ACCESSIBILITÉ



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap